

Restauration de l'église : le dossier est ouvert

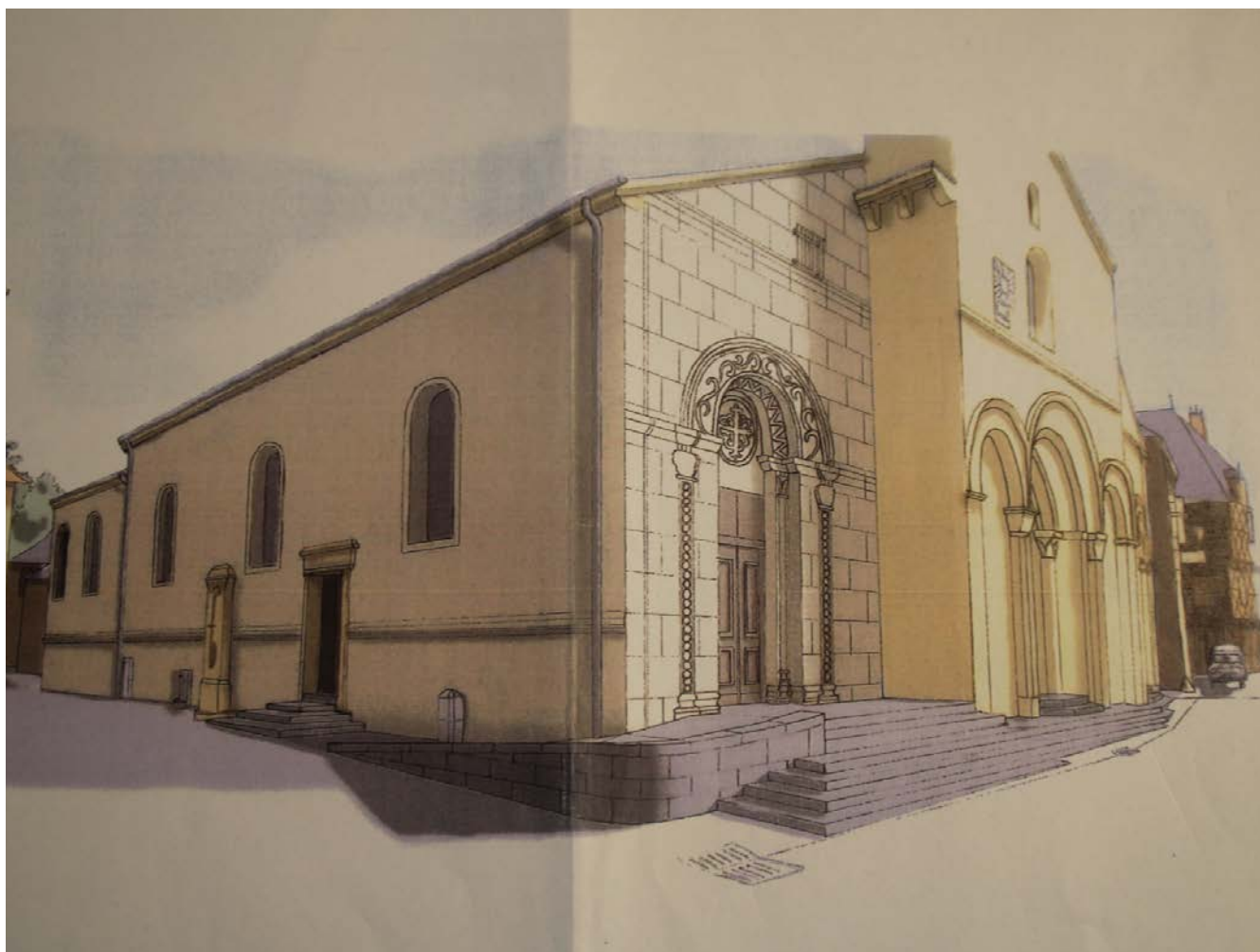
MARCIGNY Après quelques années d'attente, le dossier de restauration de l'église est de nouveau d'actualité. Des travaux pourraient avoir lieu dès l'année prochaine.

Lors du dernier conseil municipal, un long moment a été consacré aux travaux de restauration de l'église. Ce sujet a valu quelques vifs échanges entre Frédéric Chandon et Louis Poncet, le premier reprochant que ce dossier n'avait pas eu l'avancée souhaitée, ce que l'ancien maire réfutait expliquant la complexité d'une telle opération face aux travaux à entreprendre et aux nombre d'intervenants à réunir. Le conseil a pris la décision de s'engager sur la voie de la restauration, seuls Denis Prost et François Renard se sont abstenus lors du vote. Le dossier débute par le dépôt du permis de construire et les appels d'offres des entreprises. Les travaux ne débuteront qu'au cours de l'année 2021. Des demandes de subventions seront actées auprès des institutions et de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles). Un appel au mécénat sera également passé auprès de la population.

UN BÂTIMENT EN SITUATION DÉLICATE

Cette église, dédiée à saint Nicolas, fait partie de l'ensemble des bâtiments des bénédictins des XI^e et XII^e siècles. Construite dans le style roman, elle a traversé les siècles malgré les vicissitudes de l'histoire et la nature. Elle a aussi connu quelques aménagements, des travaux et surtout les affres du temps. On peut en retrouver une histoire détaillée dans le fascicule « Marcigny, son église à travers les siècles », édité par les Amis de l'église.

Aujourd'hui, force est de constater que le bâtiment a vieilli et que pour le sauvegarder il faut agir. Les parties les plus concernées sont les façades est et ouest



Une vue de ce que pourrait être l'église après cette première tranche de travaux

...
Le coût de cette première tranche est estimé à 500 000€
...



ainsi que la toiture. L'intérieur fait partie d'un projet complémentaire.

Une première phase de travaux est envisagée. Sur la façade romane ouest, dont la partie centrale est classée au titre des monuments historiques, seront effectués une retaille des pierres sur 3 à 4 cm de profondeur pour en conserver 80%, un traitement biocide et nettoyage par micro-sablage basse pression, une consolidation des sculptures au silicate d'éthyle et étude de polychromie, une consolidation de la partie cintrée de la grande baie, une réfection des joints beurrés et bouchage des trous de boulins en lave, une réfection à l'identique des cimaises altérées et protection en plomb, et le remplacement de la statue de saint Nicolas par une copie. La façade est subira aussi une restauration lors d'une prochaine campagne, avec la mise aux normes pour personnes à mobilité réduite, la création d'une porte dans le pignon aveugle de la façade ouest avec trompe-l'œil, l'ajout de marches et la création d'un palier, et la création d'une rampe d'accès à l'angle nord-ouest.

Le coût de cette première tranche est estimé à 500 000€.

LES AMIS DE L'ÉGLISE, DÉFENSEURS DU BÂTIMENT

Cette association créée en 2013 pour aider à la restauration de l'église est à présent présidée par Monique Dumont.

« Nous sommes heureux d'apprendre que les travaux sont de nouveau au programme de la Municipalité, explique-t-elle. Notre association a déjà œuvré en cela par la restauration de la statue de saint Nicolas qui était au cœur de la voûte de la grande porte ouest. Nous l'avons fait déposer, puis restaurer, et enfin nous avons demandé au tailleur de pierre d'en faire une copie. Cette dernière sera installée sous la voûte, l'originale étant placée par sécurité et protection à l'intérieur de l'église. Cette opération d'un

montant de 9 564€ a été réalisée grâce aux dons et au fruit des diverses manifestations que nous avons pu mener. L'association souhaite être partie prenante des travaux, notamment sur cette idée de trompe-l'œil qui ne nous paraît pas judicieux, mais aussi en appelant aux dons à travers la Fondation de France pour recueillir une aide financière. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous reprendrons aussi nos activités, concerts, conférences, repas au profit de cette restauration. »

